# Evaluation du niveau de responsabilité des obligations souveraines

d'après l'évaluation Trèfles de BNP Paribas Wealth Management

#### Une approche quantitative en 2 étapes



Les experts en durabilité de BNP Paribas Wealth Management évaluent **le niveau de responsabilité des Etats, agences et organisations supranationales** sur la base d'un ensemble complet de données de BNP Paribas Asset Management\*.

#### Par exemple:

- Émetteur en ligne avec les politiques du Groupe (oui/non);
- Score environnemental, social et de gouvernance (ESG) de l'émetteur\*\*;
- Obligation verte, sociale ou durable (« Green Social of Sustainability bond » ou « GSS » en anglais) (oui/non).



Des critères quantitatifs obligatoires clairs sont associés à chaque note en trèfles. Les obligations souveraines obtiennent la note trèfles correspondant à la dernière note pour laquelle tous les critères obligatoires ont été validés, donnant lieu à **une note finale comprise entre 1 et 5 trèfles**.

## Une note comprise entre 1 et 5 trèfles

Les exigences minimales pour chaque note en trèfles sont spécifiques aux actions et aux obligations d'entreprises et cohérentes avec l'évaluation des autres classes d'actifs. La note finale en trèfles de l'instrument reflète le niveau de responsabilité de l'entreprise et de l'instrument.

A partir de 3 trèfles, pour toutes les classes d'actifs, BNP Paribas Wealth Management considère qu'un produit est responsable et éligible à un portefeuille responsable.

Principaux critères obligatoires pour obligations souveraines:

D'une faible prise en compte des risques de durabilité...



... à une forte intégration de la durabilité

En ligne avec les politiques du Groupe liées à des critères ESG

Critères quantitatifs basés sur le score ESG et le statut "GSS"



<sup>\*</sup> BNP Paribas Asset Management utilise une variété de sources qui ne se limitent pas aux fournisseurs de données ESG. Pour plus de détails sur les données utilisées par BNP Paribas Asset Management, consultez le rapport sur le développement durable de BNP Paribas Asset Management, page 47 : <a href="https://bnpp.lk/bnppam-rapport-sustainability-2024">https://bnpp.lk/bnppam-rapport-sustainability-2024</a>. \*\* D'après la méthodologie de BNP Paribas Asset Management.

## A propos de l'évaluation Trèfles

L'évaluation Trèfles est une analyse propriétaire créée par BNP Paribas Wealth Management pour évaluer le niveau de responsabilité des produits d'investissement recommandés, pour chaque classe d'actifs, en plus des informations réglementaires extra-financières, lorsque disponibles.

Les méthodologies associées à chaque classe d'actifs sont évolutives et mises à jour au fil du temps.

S'appuyant sur des données homogènes et comparables, elles permettent à BNP Paribas Wealth Management:

- D'intégrer les enjeux et opportunités du développement durable dans la construction de son offre, notamment en y incluant des produits responsables lorsque disponibles;
- De donner aux clients et aux conseillers une vision claire du niveau de responsabilité des instruments financiers recommandés;
- D'engager un dialogue approfondi avec les producteurs d'instruments financiers et les régulateurs.

L'évaluation Trèfles fait partie intégrante de la façon dont nous remplissons notre rôle de conseiller financier et de distributeur, et de comment nous répondons aux préférences ESG de nos clients lorsque formalisées, conformément à leur profil de risque.

#### **AVERTISSEMENT**

Le présent document marketing est communiqué par le Métier Wealth Management de BNP Paribas, Société Anonyme française au capital de 2 261 621 342 euros, Siège Social 16 bd des Italiens 75009 Paris – France, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 662 042 449, agréée en France en tant que banque auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de résolution (ACPR) et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). En tant que document marketing, il n'a pas été produit conformément aux contraintes réglementaires visant à assurer l'indépendance de la recherche en investissement et n'est pas soumis à l'interdiction de transaction préalable à sa diffusion. Il n'a pas été soumis à l'AMF ou à une autre autorité de marché. Ce document est destiné uniquement à une utilisation par BNP Paribas SA, BNP Paribas Wealth Management SA et les sociétés de leur groupe (« BNP Paribas ») et les personnes à qui ce document est délivré. Il ne peut pas être distribué, publié, reproduit ou révélé par leurs destinataires à d'autres personnes ou faire l'objet de référence dans un autre document sans le consentement préalable de BNP Paribas.

Ce document est fourni uniquement à titre d'information et ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation dans un Etat ou une juridiction dans lequel une telle offre ou sollicitation n'est pas autorisée, ou auprès de personnes envers lesquelles une telle offre, sollicitation ou vente, est illégale. Il n'est pas, et ne doit en aucune circonstance être considéré comme un prospectus. Bien que les informations fournies aient été obtenues de sources publiques ou non publiques pouvant être considérées comme fiables, et bien que toutes les précautions raisonnables aient été prises pour préparer ce document, BNP Paribas n'atteste et ne garantit explicitement ou implicitement ni son exactitude ni son exhaustivité et n'accepte aucune responsabilité en cas d'inexactitude, d'erreur ou omission. BNP Paribas n'atteste pas et ne garantit aucun succès prévu ou attendu, profit, retour, performance, effet, conséquence ou bénéfice (que ce soit d'un point de vue juridique, réglementaire, fiscal, financier, comptable ou autre) quelque soit le produit ou l'investissement. Les investisseurs ne doivent pas accorder une confiance excessive à l'égard des informations historiques théoriques se rapportant aux performances historiques théoriques. Ce document peut faire référence à des performances historiques; les performances passées ne présagent pas des performances futures. L'information contenue dans ce document a été rédigée sans prendre en considération votre situation personnelle et notamment votre situation financière, votre profil de risque et vos objectifs d'investissement. Avant d'investir dans un produit, l'investisseur doit comprendre entièrement les risques, notamment tout risque de marché lié à l'émetteur, les mérites financiers et l'adéquation de ces produits et consulter ses propres conseillers juridiques, fiscaux, financiers et comptables avant de prendre une décision d'investissement. Tout investisseur doit entièrement comprendre les caractéristiques de la transaction et, en absence de disposition contraire, être financièrement capable de supporter la perte de son investissement et vouloir accepter un tel risque. L'investisseur doit se rappeler que la valeur d'un investissement ainsi que les revenus qui en découlent peuvent varier à la baisse comme à la hausse et que les performances passées ne sauraient préfigurer les performances futures. Tout investissement dans un produit décrit est soumis à la lecture préalable et à la compréhension de la documentation constitutive du produit, en particulier celle qui décrit en détail les droits et devoirs des investisseurs ainsi que les risques inhérents à un investissement dans ce produit. En absence de disposition écrite contraire, BNP Paribas n'agit pas comme conseiller

Les informations, opinions ou estimations figurant dans ce document reflètent le jugement de leur auteur au jour de sa rédaction ; elles ne doivent ni être considérées comme faisant autorité ni être substituées par quiconque à l'exercice de son propre jugement, et sont susceptibles de modifications sans préavis. Ni BNP Paribas ni toute entité du Groupe BNP Paribas ne pourra être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation des informations, opinions ou estimations contenues dans le présent document.

En recevant ce document, vous acceptez d'être lié par les limitations ci-dessus.

© BNP Paribas (2025). Tous droits réservés.

Luxembourg: BGL BNP Paribas Société Anonyme, ayant son siège social au 60, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 6481 (« BGL BNP Paribas »), est responsable de la distribution du présent document. Ce document est fourni à titre d'information et ne constitue ni une offre ni une sollicitation à la vente, l'achat ou la souscription de tout instrument financier et ce dans quelque juridiction que ce soit, il ne constitue pas non plus un prospectus au sens de la législation applicable aux prospectus. Les informations contenues dans le présent document ne constituent pas des recommandations ou des conseils en investissement. Ce document n'a pas la prétention de donner une description exhaustive informations contenues dans le présent document ne constituent pas des recommandations ou des conseils en investissement. Ce document n'a pas la prétention de donner une description exhaustive de(s) (l') instrument(s) financier(s) au(x)quel(s) il se rapporte, ni de son (leurs) émetteur(s), ni de certains risques qui y sont liés. Bien que toutes les mesures raisonnables aient été prises afin de garantir l'exactitude des informations qu'il contient, ni BGL BNP Paribas, ni aucune société qui y est liée, ni aucun de ses administrateurs, collaborateurs ou employés ne pourront être tenus responsables d'une quelconque information incorrecte, incomplète ou manquante ou de tous dommages directs ou indirects, pertes, frais, réclamations, indemnisations ou autres dépenses qui résulteraient de l'usage de ou de la référence à ce document, sauf en cas de dol ou de faute lourde. (L') (Les) instrument(s) financier(s) au(x)quel(s) se rapporte ce document (peut) (peuvent) ne pas être disponible(s) dans toutes les juridictions. Une décision d'investir dans ce(s) produit(s) ne peut être prise sur la seule base de ce document et ne devrait être prise qu'après une analyse prudente de tous ses caractéristiques et des risques qui y sont liés (fels que décrits dans le Panorama de l'investisseur, ainsi qu'après avoir obtenu toutes les informations nécessaires et le conseil de conseillers professionnels (en ce compris de conseillers fiscaux). BGL BNP Paribas, en tant qu'établissement de crédit, est soumis à la réglementation et au contrôle de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

**RETROUVEZ-NOUS** 



in BNP Paribas Wealth Management



wealthmanagement.bnpparibas

